



Les choix d'orientation et la mixité des métiers : lutter contre les idées reçues

3 décembre 2021

Synthèse des propos de Claude Roiron et de Françoise Vouillot

Cette rencontre (visioconférence) s'est déroulée en deux temps :

- **L'ouverture par Claude Roiron**, déléguée ministérielle à l'égalité filles-garçons. Suivie de **la conférence de Françoise Vouillot**, ex maîtresse de conférences en psychologie de l'orientation – Le Cnam-Inetop, responsable du groupe « OriGenre » (orientation et genre), ancienne Présidente de la Commission « Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux » du Haut Conseil à l'Égalité F/H (HCE F/H) - séquence ouverte à toutes les Cités éducatives.

- **Un temps de partage d'expériences, en présence de l'intervenante**

La Cité éducative de Charleville-Mézières a eu l'occasion de nous présenter son expérience sur le programme *My Future*. La Cité éducative de Pau nous a quant à elle apporté son témoignage sur les initiatives portées par les étudiant-es de la CY TECH (programme *Ingénieuses*), et sur le partenariat qui a démarré le 25 novembre avec le collège Pierre Emmanuel.

Ce document reprend les interventions de Madame Roiron et de Madame Vouillot. Deux fiches expériences sont en cours de production sur les témoignages des Cités éducatives de Charleville-Mézières et de Pau.

En guise de synthèse sur les propos de Claude Roiron

Claude Roiron revient sur le [rapport](#)¹ remis à Jean-Michel Blanquer le 9 juillet 2021: "Faire de l'égalité filles-garçons une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^e siècle" (dans l'enseignement général et technologique).

Elle interpelle d'emblée sur la conclusion dudit rapport : "La mixité n'a pas réussi à créer une vraie égalité entre les filles et les garçons, y compris en son sein" (page 26). En d'autres termes, la mixité scolaire ne garantit pas l'égalité. Claude Roiron précise que cette mixité s'est construite tout au long du 20^{ème} siècle mais ne s'est institutionnalisée que récemment, à travers la loi Haby (1975)².

Claude Roiron assimile la mixité à une "révolution silencieuse du système éducatif" et ce, à double titre :

- Le système éducatif ne s'est jusque-là, peu intéressé aux conséquences de cette mixité, que ce soit en termes de pédagogie, d'insertion scolaire et professionnelle.
- Fait qui n'est pas anodin : dès l'application de la loi Haby, ce sont les filles qui ont rejoint progressivement les établissements de garçons et non l'inverse.

Elle rappelle que le sujet de l'égalité filles-garçons n'est pas seulement une question de conviction mais de connaissance et de science. C'est à ce titre qu'un groupe de travail a été constitué sur les choix d'orientation. Ce dernier est adossé au comité de suivi de la réforme du baccalauréat et du LEGT. Le rapport souligne que les stéréotypes de genre chez les élèves sont plus forts aujourd'hui qu'il y a quarante ans : entre 30 et 40 % des élèves sont installés dans des stéréotypes de genre très marqués.

Claude Roiron, à propos des choix d'orientation scolaires : *"ils sont le reflet des représentations genrées et de la répartition des rôles sociaux. Et c'est dans une logique de ruissellement que ces stéréotypes s'inscrivent dans le milieu professionnel"*. Pour une réelle politique de lutte contre les stéréotypes, Claude Roiron préconise un plan d'action qui ne se limite pas au champ éducatif mais qui s'inscrit dans le corps institutionnel et au cœur de la classe.

La déléguée ministérielle revient sur les principaux déséquilibres du XXI^{ème} siècle soulignés dans ce rapport :

- Une grande absence des filles dans les filières et métiers à caractère scientifique : 28% des ingénieurs sont des femmes. Et dans le secteur du numérique, ces

¹ Sophie BÉJEAN - Rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des universités,, Claude ROIRON - Déléguée ministérielle à l'égalité filles-garçons, Ministère de l'Éducation Nationale et Jean-Charles RINGARD - Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, co-pilote du comité de suivi de la réforme du lycée d'enseignement général et technologique et du baccalauréat. Avec la participation de Pascal HUGUET, membre du Conseil scientifique de l'Éducation nationale et directeur de recherche au CNRS.

² Décrets d'application : 28 décembre 1976

dernières ne représentent que 7% des ingénieurs. La question du numérique constitue donc une piste d'amélioration stratégique.

- Le désintérêt des garçons pour les filières dites de "l'Humanité" (lettres, langues...)
- À niveau de diplôme égal, l'insertion des filles est moins rapide que celle des garçons et révèle une moindre responsabilité en termes de missions et de hiérarchie.

Si les dernières circulaires et rapports sont de l'ordre de la recommandation et de l'incitation, ils ne "suffisent pas à faire levier sur le système éducatif dans son ensemble". Claude Roiron évoque un besoin de contraintes pour une meilleure garantie de l'égalité.

C'est en ce sens que Jean-Michel Blanquer a adopté la grande majorité des mesures proposées dans le rapport.

Elles comprennent l'amélioration de la formation des personnels de l'Éducation nationale avec :

- 18 heures obligatoires dédiées à l'égalité dans la formation initiale des enseignants / l'inscription de la question au concours de recrutement des enseignants.
- L'inscription de l'égalité dans le système déconcentré de l'Éducation nationale (contrats d'objectifs, contrats de dialogue et de performance entre les académies et l'État) avec une poursuite des objectifs au niveau de l'établissement, des lettres de mission des cadres, eux-mêmes évalués sur cette politique.

Les mesures comprennent également :

- La création d'objectifs-cibles sur certaines filières.
- La création de bourses à l'égalité pour renforcer la mixité dans les filières qui connaissent un grand déséquilibre en termes de genre.
- La création d'un label "égalité" dans les établissements.

Enfin, Claude Roiron rappelle la nomination de référent·es à l'égalité (2018). Elle pointe du doigt un développement insuffisant et un nécessaire besoin d'accompagnement dans le pilotage. Elle annonce une extension des nominations de référents dans le 1^{er} degré.

En conclusion, Claude Roiron mentionne la poursuite des réflexions (production d'un nouveau rapport)³ vers les filières professionnelles, plus durement touchées par les stéréotypes de genre.

³ Par Marc FOUCAULT, délégué ministériel à la transformation de la voie professionnelle et Jean-Marc HUART, recteur de la région académique Grand-Est, recteur de Nancy-Metz.

En guise de synthèse sur les propos de Françoise Vouillot

Partageant le même constat que Claude Roiron, Françoise Vouillot nous rappelle que "l'orientation est un révélateur puissant des déterminismes sociaux et des inégalités à l'œuvre au sein de la société." Son intervention nous amène à appréhender les idées reçues sur les relations filles-garçons dans les choix d'orientation et la mixité des métiers, à observer les leviers d'actions possibles :

- Depuis les années 1980 : si la sous-représentation des femmes dans certains secteurs d'activité est pointée du doigt et fait l'objet d'un traitement politique, économique et social, la sous-représentation des hommes dans d'autres filières ne semble pas constituer un problème en tant que tel.
 - **Observer la mixité sous l'angle des deux sexes** : la mixité dans la sphère professionnelle est aussi bien le fait du choix d'orientation des filles que celui des garçons.
 - **Questionner les facteurs externes qui produisent la division sexuée de l'orientation et du travail... Et qui produisent de fait les freins internes attribués aux femmes** : Pour justifier l'absence des femmes dans certains secteurs, on invoque leur manque d'ambition, de confiance en elles et leur responsabilité quant à leurs choix d'orientation. Autrement dit, on leur prête une moindre ambition, un moindre intérêt pour des secteurs de compétence, d'autorité et de force. Les femmes s'autocensureraient et brideraient leurs ambitions professionnelles ou développeraient un sentiment d'imposture lorsqu'elles investissent des filières dites masculines.
- **François Vouillot appelle à la vigilance des incitations politiques qui se focaliseraient uniquement sur ces freins internes. Ils sont les révélateurs de freins externes sur lesquels il faut aussi agir.**
- Agir sur les facteurs externes, c'est questionner la socialisation dès le plus jeune (normes et stéréotypes de sexe) :
- À travers le rôle de l'école qui participe à la construction de l'identité sexuée que l'on observe dans les choix d'orientation. Le système d'orientation doit être observé dans son ensemble (ses politiques, procédures, pratiques et outils). Un système qui aujourd'hui limite les perspectives d'avenir des filles et des garçons et participe au maintien de la hiérarchie et des inégalités entre les sexes.
 - À travers le rôle de la famille et de toutes les instances de socialisation.

1°/ Mesurer pour connaître

Données, chiffres clés et points de vigilance

- ❖ 60% de la division sexuée du travail est produite par la division sexuée de l'orientation. C'est parce que le travail est hiérarchisé/sexe depuis longtemps que l'orientation, en anticipation, s'est construite de façon sexuée. L'orientation continue d'alimenter, en retour, ce schéma sexué du travail.
Source : Couppié T., Épiphané D., CEREQ
- ❖ 21% des métiers sont mixtes (18 familles de métiers/87 répertoriées). Les hommes se répartissent sur beaucoup plus de familles de métiers.
Source : [DARES, 2019](#)
- ❖ Les métiers désertés par les hommes : soin, petite enfance, médecine généraliste, métiers de l'enseignement, vétérinaire et certains métiers de la justice. Les métiers désertés par les femmes : une grande part des métiers du bâtiment, les cadres en industrie, les métiers de la recherche, de l'ingénierie et du numérique.
- ❖ Les femmes ne représentent qu'1/3 des salariés du secteur de l'ingénierie.
- ❖ Après la 3^{ème}, 39% des garçons/26% des filles vont en filière professionnelle.
- ❖ **Être vigilant à la lecture des chiffres sur la forte prédominance d'un sexe dans une filière** (ex : 73% des filles vont en CPGE Littéraires contre 27% des garçons) : Ces chiffres élevés ne sont pas dus au fait qu'un sexe envahisse cette filière mais au fait que l'autre sexe le déserte. Il ne faudrait pas dissuader les filles en filière Littéraire mais plutôt voir comment inciter les garçons à y aller.
- ❖ **Un hiatus entre la formation et l'emploi** : les femmes ont une meilleure réussite scolaire, sont plus diplômées du supérieur mais cette qualification professionnelle ne se traduit pas dans le marché de l'emploi : 76% des employé-es sont des femmes et elles ne représentent que 38% des cadres et professions intellectuelles supérieures.
- ❖ Les femmes représentent 76% des personnes en sous-emploi ([définition INSEE](#)).

2°/ Expliquer pour comprendre

La différenciation/hiérarchisation des sexes est due à un système de fabrique de la société. Françoise Vouillot mentionne le travail de F. Héritier sur la "valence différentielle des sexes" : tout ce qui fait référence au masculin ou à la masculinité est valorisé dans notre société.

Le système de genre : le terme de "genre" est un concept et non une variable socio-démographique. Il ne concerne pas le sexe d'assignation à l'état civil. Il représente un système de normes hiérarchisées (masculinité/féminité) :

- Le système de genre définit les rôles de sexe (Cf. Sandra L. Bem) que nous tenons au quotidien, à travers nos rôles sociaux (parentaux...) et activités (professionnelles...).
- Les stéréotypes de sexe viennent légitimer les rôles de sexe : ils sont des représentations schématiques voire caricaturales, des croyances partagées autour de caractéristiques que l'on attribue à certaines catégories de personnes. En légitimant les rôles de sexe, ils alimentent les discriminations en rendant les inégalités naturelles.

Le fonctionnement et les pratiques de l'école de la maternelle et à l'université :

- Les interactions en classe : plus d'interactions avec les garçons, notamment les filières scientifiques
- Une évaluation parfois différenciée entre les filles et les garçons
- Langage : s'adresser aussi bien aux filles qu'aux garçons. Il n'existe pas de "masculin neutre"
- Les sanctions : 75% d'entre elles sont données aux garçons.
- L'invisibilité des femmes dans les programmes scolaires
- Les hiérarchies des savoirs et le prestige des filières : se définit par ce qui permet d'accéder au pouvoir (ex : autrefois les filières de "l'Humanité" et l'accès à l'Ecole Normale Supérieure)
- Le sexisme : il freine les filles à s'engager dans certaines filières.

L'orientation : les politiques liées aux choix d'orientation et à la mixité des métiers ne fonctionnent pas si on les aborde d'entrée sous l'angle des choix personnels. L'orientation est avant tout une politique qui définit des procédures, lesquelles vont être mises en œuvre à travers des pratiques et des outils, orientant nos choix personnels. L'axe stratégique est donc de revoir ces procédures/outils/pratiques pour travailler sur les choix personnels.

- Les procédures d'orientation maintiennent voire favorisent la division socio-sexuée des choix d'orientation : F. Vouillot⁴ montre qu'à moyenne égale en sciences, les garçons formulent davantage de vœux pour la section Scientifique que les filles (14,6 points d'écart entre les sexes observé à 10/20 de moyenne). L'observation de conseils de classe prouve qu'il n'y a pas de tentative de limiter les écarts entre les sexes.
 - Les pratiques et outils renforcent l'influence du genre et des stéréotypes : il existe encore des questionnaires d'intérêt où tout est écrit au masculin, sauf des métiers dits "féminins" - ex : assistant(e) social(e).
- Écrire tout au masculin et au féminin renforce l'intérêt des filles pour les secteurs exercés par les hommes et augmente leur sentiment de compétence pour les exercer. Idem chez les garçons.

Faire un projet d'orientation engage l'image de soi. Le genre et les stéréotypes de sexe façonnent notre construction identitaire en tant que fille/garçon. Ils jouent un rôle sur notre identification au métier, sur notre intérêt et sur notre sentiment de compétence pour celui-ci.

⁴ Ozenne, R. et Vouillot, F. (2015), Division sexuée de l'orientation et procédures d'orientation, les demandes d'accès des filles et des garçons à la 1ère S.

Il y a un réel besoin de reconnaissance par les pairs/la famille, en particulier au moment de l'adolescence.

3°/ Agir pour transformer

- Au-delà d'informer sur les métiers, il y a avant tout **un travail à faire sur les normes de masculinité/féminité** et leur lien avec les intérêts professionnels
- Mettre en place une formation initiale et continue obligatoires **pour tous les personnels de l'éducation**
- Une politique volontariste : fixer des objectifs chiffrés, mettre en place des indicateurs, évaluer et partager les actions
- Travailler soi-même sur ses propres représentations pour ne pas les véhiculer

